JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318316001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7318316001

Cette annonce a été mise en ligne le **3 février 2023** sur **Actu.fr - Courrier Leon et Treguier**
Pour le département : **29 - FINISTERE**

BRETLIM FORTUNY
SOCIETE D'AVOCATS
485, Rue Jurien de la Gravière – 29200 BREST
Tel : 02 98 30 36 66 – Fax : 02 98 30 36 65
Mail : bretlim29@bretlim-fortuny.com

AVIS DE CONSTITUTION

"GROUPE ONIP"
SAS au capital de 1.177.000 euros
Siège social : 7 bis, rue Pierre Martin - 29200 BREST
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : "GROUPE ONIP"
Siège social : 7 bis, rue Pierre Martin - 29200 BREST
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.177.000 constitué d'apports en nature et en numéraire
Objet : la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés industrielles, commerciales ou autres constituées ou à constituer, l'acquisition, l'aliénation, l'échange et toutes opérations portant sur des actions ou parts sociales et généralement sur toutes valeurs mobilières ou droits immobiliers quelconques, toutes activités de holding notamment tous actes de gestion, d'administration, de comptabilité et finances, de marketing, informatique, direction, animation, encadrement, stratégie, développement et conseil en général auprès de toutes entreprises.

Président : Monsieur Thomas SUTRE, demeurant 16 rue Pen An Traon - 29490 GUIPAVAS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Brest.

Pour avis
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex